

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°48 du 11 décembre 2009

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°6

ARRÊTÉ

portant dissolution des brigades territoriales de Blois, Romorantin-Lanthenay et Vendôme (Loir-et-Cher).

Du 13 novembre 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant dissolution des brigades territoriales de Blois, Romorantin-Lanthenay et Vendôme (Loir-et-Cher).

Du 13 novembre 2009

NOR D E F G 0 9 5 2 9 0 9 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R.15-22 à R.15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°48 du 11 décembre 2009, texte 6.

Art. 1er. Les brigades territoriales de Blois, Romorantin-Lanthenay et Vendôme (Loir-et-Cher) sont dissoutes à compter du 1^{er} février 2010. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Herbault, Mer, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Amand-Longpré, Selles-sur-Cher et Vineuil (Loir-et-Cher) sont modifiées dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. Les officiers, gradés et gendarmes des brigades territoriales de Herbault, Mer, Montoire-sur-le-Loir, Saint-Amand-Longpré, Selles-sur-Cher et Vineuil exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R.13 à R.15-2 et R.15-24 1° du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le commandant de la région de gendarmerie du Centre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
major général de la gendarmerie nationale,*

Jacques MIGNAUX.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

BRIGADES TERRITORIALES.	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE.	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE.
Vendôme	Areines	(dissolution)
	Azé	
	Marcilly-en-Beauce	
	Mazangé	
	Meslay	
	Naveil	
	Saint-Ouen	
	Sainte-Anne	
	Thoré-la-Rochette	
	Vendôme	
	Villerville	
	Villiers-sur-Loir	
Montoire-sur-le-Loir	Artins	Areines
	Couture-sur-Loir	Artins
	Houssay	Azé
	Lavardin	Couture-sur-Loir
	Les Essarts	Houssay
	Les Hayes	Lavardin
	Les Roches-l'Evêque	Les Essarts
	Montoire-sur-le-Loir	Les Hayes
	Montrouveau	Les Roches-l'Evêque
	Saint-Arnoult	Mazangé
	Saint-Jacques-des-Guérets	Meslay
	Saint-Martin-des-Bois	Montoire-sur-le-Loir
	Saint-Rimay	Montrouveau
	Ternay	Naveil
	Tréhet	Saint-Arnoult
	Troo	Saint-Jacques-des-Guérets
	Villavard	Saint-Martin-des-Bois
	Villedieu-le-Château	Saint-Ouen
		Saint-Rimay
		Ternay
		Thoré-la-Rochette
		Tréhet
		Troo
		Vendôme
		Villavard
		Villedieu-le-Château
		Villiers-sur-Loir

Saint-Amand-Longpré	Ambloy	Ambloy
	Authon	Authon
	Gombergean	Gombergean
	Huisseau-en-Beauce	Huisseau-en-Beauce
	Lancé	Lancé
	Nourray	Marcilly-en-Beauce
	Prunay-Cassereau	Nourray
	Saint-Amand-Longpré	Prunay-Cassereau
	Saint-Gourgon	Saint-Amand-Longpré
	Sasnières	Saint-Gourgon
	Villechauve	Sainte-Anne
	Villeporcher	Sasnières
	Villiersfaux	Villechauve
		Villeporcher
		Villerable
		Villiersfaux
Blois	Averdon	(dissolution)
	Blois	
	Fossé	
	La Chaussée-Saint-Victor	
	Marolles	
	Saint-Bohaire	
	Saint-Denis-sur-Loire	
	Saint-Lubin-en-Vergonnois	
	Saint-Sulpice-de-Pommeray	
	Villebarou	
	Villerbon	
Herbault	Champigny-en-Beauce	Averdon
	Françay	Champigny-en-Beauce
	Herbault	Fossé
	La Chapelle-Vendômoise	Françay
	Lancôme	Herbault
	Landes-le-Gaulois	La Chapelle-Vendômoise
	Molineuf	Lancôme
	Orchaise	Landes-le-Gaulois
	Saint-Cyr-du-Gault	Marolles
	Saint-Etienne-des-Guérets	Molineuf
	Santenay	Orchaise
	Villefrancoeur	Saint-Bohaire
		Saint-Cyr-du-Gault
		Saint-Etienne-des-Guérets
		Saint-Lubin-en-Vergonnois

		Saint-Sulpice-de-Pommeray
		Santenay
		Villebarou
		Villefrancoeur
Mer	Avaray	Avaray
	Cour-sur-Loire	Cour-sur-Loire
	Courbouzon	Courbouzon
	La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine	La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine
	Lestiou	Lestiou
	Maves	Maves
	Menars	Menars
	Mer	Mer
	Mulsans	Mulsans
	Suèvres	Saint-Denis-sur-Loire
	Villexanton	Suèvres
		Villerbon
		Villexanton
Vineuil	Chailles	Blois
	Montlivault	Chailles
	Saint-Claude-de-Diray	La Chaussée-Saint-Victor
	Saint-Gervais-la-Forêt	Montlivault
	Vineuil	Saint-Claude-de-Diray
		Saint-Gervais-la-Forêt
		Vineuil
Romorantin-Lanthenay	Courmemin	(dissolution)
	Loreux	
	Millançay	
	Pruniers-en-Sologne	
	Romorantin-Lanthenay	
	Veilleins	
	Vernou-en-Sologne	
	Villeherviers	
Selles-sur-Cher	Billy	Billy
	Gièvres	Courmemin
	Gy-en-Sologne	Gièvres
	Lassay-sur-Croisne	Gy-en-Sologne
	Mur-de-Sologne	Lassay-sur-Croisne
	Rougeou	Loreux

	Selles-sur-Cher	Millançay
	Soings-en-Sologne	Mur-de-Sologne
		Pruniers-en-Sologne
		Romorantin-Lanthenay
		Rougeou
		Selles-sur-Cher
		Soings-en-Sologne
		Veilleins
		Vernou-en-Sologne
		Villeherviers